

Mairie

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30 -17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 14h-17h
(2,3,4^{èmes} mercredis du mois)
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h (1^{er} samedi du mois)

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le **lundi 9 mars 2026 à 20h30**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30



MARCHÉ DE Printemps

Saint Jean sur Vilaine
Salle des sports

Dimanche 22 mars
10:00-18:00

Créateurs . Vendeurs . Parcours pompier enfant . Structure gonflable
Bar et Restauration sur place



Naissances

Maïa BURBAN née le 14 janvier 2026

Viktor JAMIN GICQUEL né le 31 janvier 2026

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le **saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse **communication@stjean-vilaine.fr** ou via le site (**inscription lettre d'information**)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à **communication@stjean-vilaine.fr** au plus tard le **jeudi 23 avril 2026**.

Informations municipales et extra-municipales

Maprocuration : votre procuration électorale désormais 100% en ligne avec France identité

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place. **Les procurations peuvent être établies à tout moment.** Il n'est donc pas nécessaire d'attendre l'organisation d'un scrutin pour s'en préoccuper.

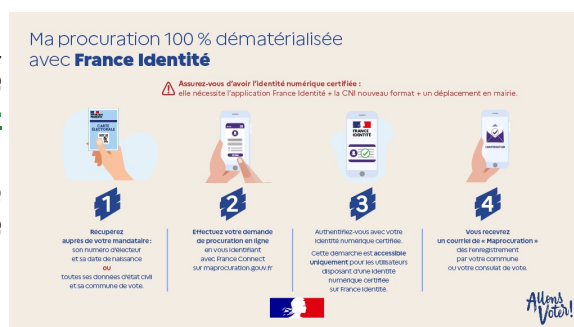
Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous **pouvez désigner un mandataire** qui est inscrit sur les listes électorales **d'une autre commune** ou d'un autre consulat que vous. **Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote** le jour du scrutin pour voter à votre place. Il ne peut par ailleurs détenir plus d'une procuration établie en France.

À l'approche des élections municipales qui se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**, le Ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la **possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée** sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique **France Identité**.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, **d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée.**

Pour cela, vous devez disposer **de la nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité validée dans une des mairies habilitées.**

Si vous ne possédez pas encore la nouvelle CNI, vous pouvez également réaliser votre demande en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> ou en **utilisant un formulaire CERFA** papier et en vous rendant dans un **commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire pour la valider.** Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.



Enquête publique portant aliénation partielle de chemins ruraux



Par arrêté municipal en date du **10 novembre 2025**, Monsieur le Maire de la commune de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE a ordonné **l'ouverture d'une enquête publique** unique ayant pour objet **l'aliénation partielle de deux chemins ruraux** :

- **Chemin de la Morandière** : Aliénation d'un délaissé bordant une habitation située au n°8
- **Chemin de la Petite Hamonaye** : Cession d'une section du Chemin « Ferme de la Petite Hamonaye » compensé par la création d'une continuité du chemin entre les lieux-dits de la Petite Hamonaye et de la Fouquetière.

Madame **Delphine HARDY** a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera **du jeudi 26 février 2026 au vendredi 13 mars 2026 inclus.**

Le dossier est consultable à la mairie, aux jours et horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

La Commissaire-enquêtrice recevra le public en mairie, à la salle du Conseil Municipal, située « 9 rue de Rennes » : **Le vendredi 13 mars 2026 de 9h00 à 12h00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique, ou adressées par courrier à l'attention de la Commissaire-enquêtrice, à « **Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine, 9 rue de Rennes 35220 Saint-Jean-sur-Vilaine** » et/ou par voie électronique à l'adresse courriel : mairie@stjean-vilaine.fr.

Informations municipales et extra-municipales

Travaux : actualités

Salle polyvalente

Avec la période pluvieuse, les travaux avancent à petite vitesse et ont pris un sérieux retard. Les entreprises sont mobilisées pour terminer les travaux au plus tôt.



MAM + Pôle santé

Les travaux devaient commencer début de l'année 2026 mais l'entreprise retenue pour le **lot n°1** (Terrassement, VRD, espace vert) a été mise en liquidation judiciaire. Nous avons dû relancer l'appel d'offre qui sera validé lors du **Conseil Municipal du 9 mars**.

Lotissement de la Touche

Les bornes d'apport volontaire (**BAV**) ont été installées.

Toutefois, elles ne sont pas encore en service. Merci de ne pas déposer vos sacs au pied des bornes pour le moment.



Renouvellement de la Mutuelle Communale

La Commune a souhaité **renouveler la convention** avec AXA afin de proposer aux habitants de St-Jean-sur-Vilaine **une Mutuelle Communale**.



Cette convention consiste à mettre à disposition des habitants **une complémentaire santé à des conditions tarifaires préférentielles**.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la personne référente chez AXA :

Monsieur **Mathieu SABY**

Mathieu.saby@axa.fr

07.88.75.32.65 ou 09.70.80.84.35

L'équipe MOVA vient à votre rencontre

Depuis le **lundi 1^{er} septembre 2025**, le réseau **MOVA** (MOBilités Vitré Agglomération) concentre tous les services de mobilités de Vitré Communauté.

Le réseau MOVA propose à tous les habitants de l'agglomération un **bouquet complet de mobilités**.

L'Agence Commerciale vient à votre rencontre le vendredi 20 mars, à St-Jean-sur-Vilaine, de 14h à 16h sur la place de la mairie.

L'équipe MOVA pourra vous informer **sur l'offre de transport** présente sur votre commune : transport urbain en bus, transport scolaire, covoiturage, location de vélos...

Elle pourra également accompagner chacun d'entre vous dans vos démarches pour accéder aux services MOVA.

Présence de l'équipe MOVA par Vitré Agglomération

Depuis le 1^{er} SEPT. UN BOUQUET COMPLET DE MOBILITÉS ACCESSIBLE AUX 46 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION !

Saint-Jean-sur-Vilaine
Vendredi 20 mars 2026 de 14h à 16h

Invitation aux vœux de la députée

Le 31 janvier dernier, **Axelle Berthelot**, Mairesse du Conseil Municipal des Jeunes de **Saint-Jean-sur-Vilaine**, a eu l'honneur d'assister à la cérémonie des vœux de la députée **Christine Le Nabour**, organisée à **Piré-Chancé**.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges engagés avec la députée, notamment lors de la visite de l'**Assemblée Nationale** en octobre 2024, puis à l'occasion de la rencontre avec sa présidente, **Yaël Braun-Pivet**, en avril 2025, lors de sa venue à Vitré.



Salon des Artisans et commerçants

14 et 15 mars 2026

Plus de **30 exposants** locaux vous attendent à la salle Fayelle à Châteaubourg.

Le temps d'un week-end, artisans et commerçants seront réunis en un seul lieu pour faire découvrir ou redécouvrir leurs métiers, leurs savoir-faire et leur passion.

Un concentré de savoir-faire 100% local.

Buvette et restauration sur place.

Entrée gratuite.



Les Sportivales

Évènement incontournable à Vitré, les Sportivales célèbrent cette année leur **26^{ème} édition** !

Une édition anniversaire qui se déroulera du **19 au 26 avril 2026**.

Évènement incontournable du début de saison touristique, les Sportivales, c'est un mélange de **sports** (course urbaine, tremplin des sports et des randonnées), de **culture** (Livre en fête au pays de Vitré, spectacles et exposition photos), de **musique** (concerts), le tout parsemé de **convivialité** et de **bonne humeur** !

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Reprenez tout le programme sur : <https://www.les-sportivales-vitre.com/>



Classic Velox-Adélie de Vitré

Vendredi 3 avril à vitré

Venez découvrir **cette course cycliste professionnelle**. La Classic Velox-Adélie de Vitré est une épreuve sportive **gratuite pour les spectateurs** et accessible à l'ensemble de la population.

Une course cycliste disputée par des coureurs de haut niveau et de renommée internationale.

Pour plus d'informations : <https://classicveloxadeliedevitre.com/>



Le Carnaval des Gais Lurons

Du 14 mars au 16 avril

En 2026, le carnaval des Gais Lurons célèbre sa **65^{ème} édition** !

Découvrez cet évènement incontournable de Vitré qui compte parmi les plus grands carnivals du département.

Au programme :

- **Du lundi 16 au mardi 31 mars 2026 : Fête foraine** sur la place du Champ de Foire de Vitré
- **Les samedis 14 et dimanche 15 mars 2026 : Portes ouvertes** au hangar des Gais Lurons
- **Le samedi 28 mars 2026 : Mini-défilé et soirée dîner dansant**
- **Le dimanche 29 mars 2026 : Carnaval de jour**
- **Le samedi 11 avril 2026 : Carnaval de nuit**

Renseignements : <https://www.bretagne-vitre.com>



Nouveautés mars-avril 2026



En 2026, la nature reprend ses droits à la bibliothèque

Exposition Body Land Art

Du 27 mars au 29 avril 2026



Découvrez la série photographique **Herbes folles**, réalisée par **Marion Dain** avec la participation **d'habitants de Saint-Jean** lors de **l'atelier Body Land Art**.



Entrée libre aux horaires d'ouverture.

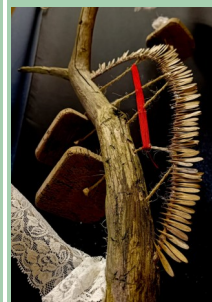
Renseignements : **02.99.00.71.83**

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Atelier Forêt suspendue

Mercredi 22 avril

14h30-17h00



Imaginons et fabriquons ensemble **une forêt suspendue** à partir de mots, de matières et d'éléments naturels. **Un atelier créatif et poétique** pour faire naître **une installation collective** au cœur de la bibliothèque.

Vous pouvez apporter branches, fleurs séchées, cordes, tissus, fil, laine, papier...

Durée 2h30 - Tout public à partir de 8 ans

Gratuit sur inscription. Places limitées

Renseignements : **02.99.00.71.83**

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Assemblée Générale de l'UNC

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée en présence de **15 adhérents** (3 excusés et de 4 absents).

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir **3 nouveaux adhérents** avec l'arrivée de **Françoise Morel** (veuve), **Jean-Pierre Travers** et **Dominique Davenel**.

Après un temps de silence pour le souvenir de nos adhérents disparus, le rapport moral a été présenté par le **Président Emile Lejas**.

Les différentes manifestations ont été évoquées : le **8 mai**, le **11 novembre** avec la participation du Conseil Municipal des jeunes et **l'opération de vente des bleuets** de France qui a rapporté **140 €** reversés en totalité à l'association des bleuets de France.

Le diplôme de porte-drapeaux a été remis à **Hubert Sourdrille** et **Daniel Esnault**.

L'année 2025, c'est aussi l'anniversaire du retour des prisonniers de 1939/1945 dans leur famille.

Le rapport financier présenté par **Daniel Jouault** présente un bilan en baisse mais reste positif grâce à la **subvention communale de 150 €** l'année passée.

Pour l'élection du tiers sortant, Michel **Pigeon** assesseur et Hubert **Sourdrille** porte-drapeaux ont été réélus à l'unanimité donc le bureau reste inchangé. Emile **Lejas**, président ; Marc **Fauvel**, vice-président; Daniel **Jouault**, trésorier et André **Dufeu**, secrétaire.

Différents projets ont été évoqués : journée festive, sortie à la journée...

La dégustation de la galette des rois et le verre de l'amitié ont clôturé l'assemblée générale.

A ce jour, l'association compte **23 adhérents**. Venez nous rejoindre, l'association recrute toujours !



Club du sourire

Animations du club

Prendre un petit moment de détente, se retrouver dans la convivialité autour d'une belote et de jeux divers tous les quinze jours.

Judi 12 mars : permanence de quinzaine, jeux divers avec dégustation de crêpes.

Judi 2 avril : danse en ligne.

1^{er} cours débutant **13h30-14h30**; 2^{ème} cours **14h30-15h30** (goûter avec participation); 3^{ème} cours à **15h45**.

Mardi 28 avril : repas de secteur au restaurant **Le Privilège**.

Ne pas oublier de s'inscrire au **06.30.27.10.46**.

Renseignements : Marie-Jo **Gaillard** – **06.30.27.10.46**



Marché de Printemps



Les Mesdames Papotent sont de retour pour la **2^{ème} édition** de leur **Marché de Printemps**.

Il se déroulera le **dimanche 22 mars** de **10h à 18h** à la **salle annexe des sports** de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Après le grand succès de notre marché de Noël, retrouvez de nouveaux exposants/créateurs : de quoi ravir les mesdames, les enfants et les messieurs.

Cette année, les **sapeurs pompiers** de Châteaubourg seront présents avec un **parcours et une structure gonflable** pour les enfants. Nous vous garantissons une journée conviviale et chaleureuse.

Sur place vous retrouverez **également : restauration, buvette, animations pour les plus jeunes**. Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses.



Élodie, Hélène et Élodie.

AEJI



L'accueil des Mistiks (12-14 ans) est officiellement lancé !!!

Nous donnons RDV aux Mistiks le 1^{er} vendredi soir du mois en période scolaire et les mardis et jeudis après-midis + jeudi soir de la deuxième semaine pendant les vacances scolaires à la **maison des associations de Marpiré**. Possibilité d'utiliser la navette Mova de St Jean à Marpiré.

La cotisation annuelle (sept. - août) pour les Mistiks est de **17€**, des suppléments ponctuels pourront être appliqués suivant les activités (sorties, repas,...).

Soirée AEJI & vous

L'AEJI a le plaisir de vous inviter à la soirée "**AEJI & vous**", qui se tiendra le **mardi 10 mars 2026 de 19h30 à 21h30** à la **cantine – accueil de loisirs de Saint Jean**. Parce que **l'AEJI se construit avec vous**, votre présence et vos idées sont essentielles pour imaginer ensemble un accueil de loisirs (3-14 ans), à l'image de nos valeurs communes. Cette rencontre conviviale, animée par **Christelle Galisson de la CSF UD35**, sera l'occasion d'échanger autour d'un apéritif sur le thème : "**Projet pédagogique : Présentation et co-construction**". **Sur réservation jusqu'au 4 mars.**



Soirée burgers mercredi 25 mars !

Envie d'une soirée où vous n'avez pas à cuisiner ? Les membres du bureau de l'AEJI ont pensé à vous ! Commandez dès maintenant votre formule. **Commande jusqu'au 16 mars.**



Vacances de printemps

Les inscriptions ouvrent le **mardi 17 mars**. Vacances sur la thématique **des jeux vidéos en pleine Nature** ! Des moments forts pour ces vacances avec une sortie à l'écomusée de la Bintinais à Rennes, une journée inter-centre avec l'accueil de loisirs de Domagné, des grands jeux, des activités nature et pleins d'autres animations... N'oubliez pas, l'inscription à l'accueil de loisirs peut se faire tout au long de l'année !

Toutes les infos sur notre site : <https://aeji.toutmoncentre.fr/>

Interview en toute intimité

L'US Saint Jean a décidé de mettre en avant **deux jeunes joueuses** pleines d'énergie et de passion, licenciées à l'école de foot.

Qui êtes-vous ?

Lila Perrudin : J'ai 11 ans, je suis attaquante.

Louise Mestrard : Je suis en CM2 et je joue milieu central.

Pourquoi aimez-vous le foot ?

Lila Perrudin : J'adore jouer et marquer des buts.

Louise Mestrard : J'aime jouer en équipe.

Club et joueur préférés ?

Lila Perrudin : Le Stade Rennais et Martin Terrier.

Louise Mestrard : Le Stade Rennais et Kalimuendo.

Avec leur sourire, leur envie de jouer et leur passion du football, Lila et Louise montrent que le foot, c'est avant tout **du plaisir et du partage**. Elles montrent également que le **football féminin** évolue et prend de plus en plus de place, même dans les petites communes.

Pour l'anecdote, nous avons eu le plaisir de voir certains de nos maillots financés par deux entreprises locales engagées. Parmi elles, **Les Délices de l'Océan – Poissonnerie Perrudin basée sur Châteaubourg**, tenue par le père de Lila Perrudin, ainsi que la société **les Trois d'Asie basée à Châteaugiron**, spécialisée dans la cuisine asiatique, qui ont toutes deux apporté leur précieux soutien.

Nous profitons également de cet article pour **remercier chaleureusement l'ensemble de nos sponsors**, qui ont contribué au fil des saisons à l'équipement de toutes nos équipes, **des Seniors aux différentes catégories de l'école de football**. Un immense merci à chacun d'entre eux. C'est toujours une vraie fierté de pouvoir mettre en lumière ces partenaires locaux lors de nos rencontres du week-end.



CSF



Nouveauté à la CSF : Ateliers couture et crochet

L'association **CSF de St-Jean-sur-Vilaine** vous propose à compter **du mois de Mars 2026** un atelier « **Couture** » et un atelier « **Crochet** ».

Atelier Couture

Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de **10h à 12h**.

Début des cours le samedi 14 Mars 2026

Un moment créatif et convivial pour partager la passion de la couture.

Ouvert à tous et à toutes **dès l'âge de 15 ans**.

Prérequis : **avoir une machine à coudre** et savoir l'utiliser pour ses fonctions de base.

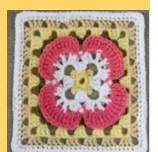
Inscriptions par mail : christele.guillois2024@laposte.net

Atelier Crochet

Le **1er samedi du mois** de **10h à 12h**. Début des cours le **samedi 7 Mars 2026**

Atelier ouvert à tous et à toutes **dès l'âge de 12 ans**.

Le premier atelier permettra de découvrir **les bases du crochet** et d'évoquer vos souhaits et projets, les débutants sont bienvenus. Atelier animé par **Françoise MOREL**, à contacter pour les inscriptions et informations par téléphone au **02.99.00.74.84**.



Extrait de séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

2025-12-66 : Ressources humaines : Protection Sociale Complémentaire – Risque Santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé », à effet du 1^{er} janvier 2026, d'accorder une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque «Santé», de fixer le niveau de participation mensuelle brute à un montant forfaitaire par agent de 15 €, d'autoriser l'autorité territoriale à effectuer tout acte en découlant, d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

2025-12-67 : Salle polyvalente : Avenant N° 2 dans le cadre du marché de la réhabilitation de la salle polyvalente

Dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente, deux entreprises (Lot 11 – revêtements de sols souples/faïence et le Lot 12 – plomberie) disposent de plusieurs indices de révisions de prix. Il apparaît qu'aucune formule de calcul pour la répartition des différents index de révision de prix n'est indiquée dans le CCAP pour ces 2 lots. Ces informations doivent être mentionnées pour que les paiements des situations puissent être pris en charge par la Trésorerie **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour régulariser ces informations dans le CCAP par le biais d'un avenant pour chacune de ces entreprises.**

2025-12-68 : recensement de la population 2026 – Recrutement et rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population s'effectuera sur la Commune du 15 janvier 2026 au 16 février 2026. De ce fait, en sus de la nomination d'un coordonnateur communal, le Conseil Municipal doit pourvoir au recrutement des agents recenseurs et définir les modalités de rémunération desdits agents. Le montant de la dotation forfaitaire allouée à la Commune au titre de l'enquête de

recensement s'élève à 2 395.00 €.

Considérant ces éléments et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mr Le Maire à recruter 2 agents recenseurs pour effectuer les opérations de recensement.

2025-12-69 : Demande de subvention au titre du Fonds de Concours « Santé » pour la construction du Pôle Santé

Le projet de construction du Pôle Santé peut être éligible à une subvention au titre du « Fonds de Concours Santé » versée par Vitré Communauté. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **958 038,59 € T.T.C.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour demander la subvention auprès de Vitré Communauté et autorise Mr Le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

2025-12-70 : Sanitaires publics : devis pour la réalisation de travaux de maçonnerie

Lors de la séance du 21/07/2025 le Conseil Municipal avait retenu une entreprise pour des travaux de maçonnerie concernant la remise en état des sanitaires publics. Or, en date du 17/11/2025 l'entreprise nous informait qu'elle ne pourrait pas honorer ce chantier. De ce fait, la commune a fait appel à une autre entreprise. Un devis de l'entreprise LE ROI de LA CROIXILLE (53) a été reçu en Mairie. **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise LE ROI et autorise Mr Le Maire à le signer.**

2025-12-71 : Allée piétonne : autorisation pour lancement d'une consultation auprès des entreprises de TP

Dans le cadre du projet de l'allée piétonne le long de la RD 857, il est demandé au Conseil Municipal son autorisation afin de lancer une consultation auprès de 3 entreprises de TP. **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour lancer une consultation auprès de différentes entreprises.**

1 D.I.A.

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur le bien mentionné ci-dessous.

Un bien situé 10, rue des Coteaux, cadastré section A, N° 973 d'une superficie de 473 m².

Extrait de séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2026

2026-01-01 : Renouvellement du contrat mutuelle Communale pour l'année 2026

En 2023, la Commune a proposé aux habitants de St-Jean-Sur-Vilaine une **mutuelle Communale** avec AXA. Tous les ans la Commune doit prendre une délibération pour la renouveler. **Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler la Mutuelle Communale pour 2026 et autorise Mr Le Maire à signer la proposition d'AXA.**

2026-01-02 : Allée piétonne : Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux

Lors de la séance du Conseil du 15 décembre 2025, le Conseil Municipal avait autorisé à l'unanimité de lancer une consultation auprès de différentes entreprises. Trois devis ont été reçus en Mairie. **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention, de retenir l'entreprise SRAM TP pour un montant de 82 329.50 € H.T. (98 795.40 € T.T.C.)**

2026-01-03 : Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de Police – Année 2026

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire la demande de subvention 2026 auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police.

2026-01-04 : Demande de subvention au titre d'une Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'allée piétonne reliant le lotissement de La Touche au Bourg de St-Jean

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'allée piétonne reliant le lotissement de La Touche au bourg de St-Jean, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR). Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à **89 571.36 € H.T.** **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'adopter le projet d'aménagement d'une allée piétonne reliant le lotissement de la Touche au bourg de Saint-Jean-Sur-Vilaine, d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus, de solliciter la subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour un montant de 35 500.00 €,**

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

2026-01-05 : Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité pour l'année 2026

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein des services, il est proposé de créer 3 emplois contractuels : 2 adjoints techniques et un adjoint administratif.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer les emplois non-permanents présentés ci-dessus ; d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre et à signer tout acte afférent à ces emplois.

2026-01-06 : Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026

Il est proposé d'autoriser Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif, dans la limite des crédits mentionnés ci-dessus et qui seront répartis comme suit : Achat de matériel et outillage technique : **5000 €** ; Rénovation de la Salle Polyvalente : **150 000.00 €.** **Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif 2026, dans les conditions susvisées, dit que ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2026 selon la répartition décrite ci-dessus, d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document s'afférent à la présente délibération.**

2026-01-07 : Salle de sieste au Centre de Loisirs : Avenant N° 1 au contrat de maintenance de système de chauffage et ventilation

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant N°1 de M.S. FROID-PAC d'un montant de 195.00 € H.T.

1 D.I.A.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur le bien mentionné, ci-dessous. Un bien situé 8, rue Emma Herland, cadastré section A, N° 1761 d'une superficie de 387 m².